

L'Institut national du cancer du Canada.—L'Institut national du cancer a été constitué en 1947 en vue de coordonner les initiatives de lutte contre le cancer au Canada et d'instituer et de maintenir des recherches sur le cancer. Son programme comporte l'avènement des entreprises de recherches au moyen de subventions et de bourses universitaires, l'enseignement professionnel, la coordination des programmes provinciaux de lutte contre le cancer et le maintien du Bureau canadien des tumeurs à Ottawa. Ce dernier utilise les facilités techniques du laboratoire d'hygiène du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour établir un diagnostic à l'égard des tumeurs peu communes et faire office de bibliothèque centrale relative aux tumeurs. L'Institut est aidé de comités consultatifs sur la thérapeutique des radiations et sur les relevés et la statistique.

La Société canadienne du cancer.—Cette société, constituée en 1938, travaille en collaboration avec l'Institut national du cancer sous la direction du même chef et réunit des fonds au profit de cet institut. Ses succursales établies dans neuf provinces s'occupent particulièrement d'information publique et de bien-être. Les services, qui varient d'une province à l'autre, comprennent: aide de zélateurs sociaux, pansements et médicaments gratuits pour les cancéreux, soins d'infirmière, transport et logement.

L'Association canadienne de la tuberculose.—Cette association, fondée en 1900, s'occupe de réunir des fonds aux fins de renseigner le public sur la façon de prévenir la tuberculose et d'assurer des services aux tuberculeux. Ces services sont fournis par les divisions provinciales; la division de la Saskatchewan exécute le programme provincial de lutte antituberculeuse dans cette province. Dans plusieurs provinces, les services aident les tuberculeux en matière de diagnostic, de traitement et de réadaptation grâce à l'emploi de professeurs qui enseignent les matières professionnelles et scolaires, au maintien d'unités mobiles de radiographie et à la collaboration générale des ministères provinciaux de la santé aux programmes de lutte contre la tuberculose.

L'Association canadienne de l'hygiène mentale.—L'Association canadienne de l'hygiène mentale a été de 1918 à 1950 le Comité national de l'hygiène mentale. Le Comité s'est employé à la conservation de l'hygiène mentale et à la prévention des désordres mentaux; il a étudié la situation de l'hygiène mentale au Canada et a favorisé des initiatives intéressant l'hygiène mentale comme le cours au bénéfice des instituteurs destiné à fournir des agents de liaison entre l'école et la clinique d'hygiène mentale et un centre de psychiatrie devant travailler avec les organismes sociaux locaux. L'Association poursuit et développe la même œuvre, grâce à la formation de divisions provinciales, afin de rendre les services de consultation et d'information mieux accessibles à toute la population.

Autres organismes de santé nationale.—D'autres organismes bénévoles poursuivent des initiatives diverses en matière de santé, y compris le soutien financier et la mise à exécution de programmes d'enseignement, des recherches, des œuvres de formation et des services de traitement. Ces œuvres sont au bénéfice du public en général ou de catégories déterminées de malades ou d'invalides, comme les paraplégiques. Certains organismes, ceux qui s'occupent des aveugles et des sourds par exemple, s'intéressent au bien-être autant qu'aux problèmes de santé des groupes qu'ils servent. Des organisations de personnel professionnel, médical et connexe, particulièrement de personnel de santé publique, aident à l'expansion des agences et à l'orientation de leur activité.